

DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024



L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	26
Membres représentés	8
Membre absent	1
Secrétaire de séance	Pascal GIACOMEL
Date de la convocation des conseillers	20 novembre 2024
Date de l'affichage de la convocation	20 novembre 2024



PRÉSENTS :

Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Monsieur Alain GOREZ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Adaa TEKOUK, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur William MUSUMECI, Monsieur Gabriel GREZE, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Gérard CHOLLET, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Madame Emma ABREU, Madame Sylvie MUNDVILLER, Monsieur Hassan FERE, Monsieur Samir METIDJI, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :

Madame Stéphanie CURCIO donne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES
Madame Fatima MENZEL donne pouvoir à Monsieur Cyrille GUILBERT
Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE
Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir à Monsieur Dominique DI PONIO
Madame Christelle RODRIGUES donne pouvoir à Monsieur Gabriel GREZE
Monsieur Hervé TOUGUET donne pouvoir à Madame Sylvie MUNDVILLER
Madame Aurélie TASTAYRE donne pouvoir à Monsieur Hassan FERE
Madame Danièle KAMENI, donne pouvoir à Monsieur Samir METIDJI

ABSENTE EXCUSÉE :

Madame Nadia GHARNIT

OBJET : Décision modificative n° 2 - exercice 2024 – budget annexe du Centre Culturel Jacques Prévert

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

Vu l’instruction budgétaire et comptable M57 des Communes et de leurs établissements publics,

Vu la délibération du 26 mars 2024 adoptant le Budget annexe 2024 du CCJP,

Vu l’avis de la commission des finances, du développement économique et de l’emploi qui s’est tenue le 18 novembre 2024,

Considérant que la décision modificative n°2 de l’exercice 2024 a pour objet d’ajuster les dépenses du Budget annexe du CCJP 2024

Considérant la nécessité d’inscrire des crédits supplémentaires en section de fonctionnement, notamment au chapitre 012,

Considérant la nécessité d’inscrire des crédits supplémentaires en section d’investissement pour diverses acquisitions,

Entendu, l’exposé de Madame Stéphanie DEVAUX, Adjointe au maire chargée des finances et de la Commande Publique,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} :

Adopte la décision modificative n°2 telle que présentée sur les tableaux joints en annexe.

Article 2

Monsieur le Maire est chargé de l’exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au Sous-Préfet de Meaux, à la Trésorière Municipale, et inscrite au recueil des actes administratifs.

La présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l’Etat.

ADOPTÉ après le vote suivant :

34 votants dont 8 pouvoirs

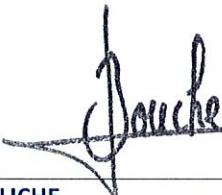


26 pour dont 5 pouvoirs (groupe majoritaire)

8 contre dont 3 pouvoirs (Villeparisis, l’avenir pour ambition et Monsieur Sicre de Fontbrune)

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Signature 	Signature 
Frédéric BOUCHE Maire 	Pascal GIACOMEL Secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20241128-24_10005-DE
Date de télétransmission : 28/11/2024
Date de réception préfecture : 28/11/2024

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°02/2024

SECTION D'INVESTISSEMENT

OBJET	DEPENSES	RECETTES	CHAPITRE	NATURE	FONCTIONS
Dépenses d'investissement	1 000,00 €		21	2188	316
Dotations aux amortissements (en prévision du mandatement de diverses acquisitions)		1 000,00 €	040	28188	01
TOTAL	1 000,00 €	1 000,00 €			

SECTION DE FONCTIONNEMENT

OBJET	DEPENSES	RECETTES	CHAPITRE	NATURE	FONCTIONS
Rémunération du personnel	49 000,00 €		12	64131	316
Subvention complémentaire au CCJP		50 000,00 €	74	74741	316
Dotations aux amortissements (en prévision du mandatement de diverses acquisitions)	1 000,00 €		042	6811	01
TOTAL	50 000,00 €	50 000,00 €			

TOTAL GENERAL	51 000,00 €	51 000,00 €
----------------------	--------------------	--------------------

Accusé de réception en préfecture
 077-217705144-20241128-24_10005-DE
 Date de télétransmission : 28/11/2024
 Date de réception préfecture : 28/11/2024